

# Un "non" massif à la suppression d'une classe

Unis, élus, parents d'élèves et enseignants refusent la fermeture d'une classe à l'école élémentaire de Saint-Étienne du Grès. Hier, une délégation de représentants des parents d'élèves au Conseil d'école, menée par Céline Castells, adjointe à l'éducation, l'enfance et la jeunesse, s'est rendue au rectorat de l'académie de Marseille pour contester cette décision et porter une pétition qui a réuni plus de 200 signatures. Au même moment, Jean Mangion le maire rencontrera la sous-préfète d'Arles à ce sujet.

Vendredi 10 mars en fin d'après-midi, le maire de Saint-Étienne du Grès, Jean Mangion, avait été informé d'une possible fermeture d'une classe à l'école élémentaire de la commune. Il s'est immédiatement entretenu avec l'inspectrice d'académie Elsa Pelesstor-Valette, responsable du secteur de Saint-Étienne-du-Grès, qui lui a confirmé cette possibilité. Après avoir été formellement notifié lundi 13 mars de cette éventualité, il a adressé



dès le lendemain, un courrier (lettre jointe) au recteur de l'académie d'Aix-Marseille pour exposer tous les arguments qui puissent permettre de revenir sur cette décision. En particulier, la commune va s'enrichir dans les deux ans à venir d'un nouvel éco-quartier de 170 logements. A ce jour, les permis sont signés, et les travaux sur le point de débuter.

Selon l'Inspection d'académie, la décision de fermeture interviendrait parce qu'il manquerait à la rentrée prochaine 2 élèves dans une classe. Or, selon les calculs de l'Inspection d'académie, le nouveau quar-

tier entraînerait l'accueil de 20 élèves supplémentaires répartis entre la rentrée de 2024 et celle de 2025. Pour Jean Mangion : "Il y a là quelque chose d'incohérent".

Jean Mangion a ensuite échangé avec Emmanuel Taché de la Pagerie, député de la XVIème circonscription, qui, en possession de tous les arguments, a écrit le 15 mars au ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Monsieur Pap Ndiaye. Hier, le maire rencontre Mme Marie-Cécile Lenglet, sous-préfète d'Arles, pour lui exposer en détail la situation. De son côté, Céline Cas-

tells, adjointe à l'éducation, l'enfance et la jeunesse, avec de nombreux parents d'élèves, a lancé une pétition s'élevant contre la disparition d'une classe. Déposée en mairie, elle a réuni en moins de 3 jours plus de 200 signatures de parents d'élèves grésouillais mais aussi d'habitants de la commune venus apporter en nombre leur soutien à cette action.

Accompagnée d'Aurélien Isnard, conseillère municipale et de représentants des parents d'élèves au Conseil d'école, elle a porté cette pétition au rectorat de Marseille où, ce jeudi 16 mars, la commission devait statuer sur l'éventuelle suppression de classe.

Pour Jean Mangion : "Nous rejetons l'ensemble des arguments avancés par l'Inspection académique, et nous espérons que les réponses apportées par la Commune pour revenir sur cette décision de fermeture auprès des plus hautes instances régionales et nationales, permettront d'éviter la suppression injustifiée d'une classe".